

Maître de l'ouvrage

Commune de Meyrin
Rue des Boudines 2
1217 Meyrin

Architectes

Martino Binelli et Jan Steinfels
Architectes SIA Associés
Rue du Vidollet 9 bis
1202 Genève

Roland Meige
Architecte SIA
Chemin des Molards 20
1295 Tannay

Ingénieur conseil

Sansonnens SA
Chemin Colladon 12
Case postale 136
1211 Genève 19

Ingénieurs civils

SGI Ingénierie SA
Avenue Louis-Casai 71
1216 Cointrin
Avenue du Temple 19
Case postale 325
1000 Lausanne 12

Bureaux techniques

Electricité:
PEG SA
Rue du Lièvre 4
1227 Les Acacias

Chauffage / Ventilation :
Putallaz Jean
Rue de Vermont 9A
1202 Genève

Sanitaire :
Zanini V. Baechli P. et Associés
Ingénieurs-Conseils SA
Avenue Ernest-Pictet 36
1203 Genève

Acoustique :
Robert Beffa
Rue de l'Avenir 4
1207 Genève

Gestion des déchets :
Ecodéchets Sarl
Rue des Caroubiers 18
1227 Carouge

Géomètre

HKD Géomatique SA
Hochuli - Kohler - Dunant
Chemin de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy

Architecte paysagiste

Gilbert Henchoz
Route de Jussy 29
1226 Thônex

Coordonnées

Rue Virginio-Malnati 44
1217 Meyrin

Conception 1997 - 1999

Réalisation

novembre 2000 - août 2002

Photos

Image architecturale forte, transparence et technicité marquent cette première étape, qui sera la tête du complexe scolaire.



SITUATION / PROGRAMME

Développement du quartier de Monthoux.

La Commune de Meyrin a lancé dès les années 80 l'étude d'une image directrice tendant à la revitalisation du secteur du village, en vue de rééquilibrer la répartition de l'habitat entre Meyrin-Cité et Meyrin-Village. Ces études, concrétisées par le "Plan d'aménagement de Meyrin-Village" de juin 1986, mettent en valeur le potentiel de développement au lieu-dit Monthoux et fixaient l'emplacement à réserver pour un équipement scolaire.

Dès 1993, la Commune de Meyrin entreprend les études préliminaires relatives au futur centre scolaire, à

réaliser par étapes, en fonction du rythme de réalisation du quartier d'habitation.

En 1994, Le Conseil d'Etat adopte un Plan Localisé de Quartier, définissant la typologie de l'aménagement et traçant une géométrie ordonnatrice du futur quartier.

Interrompues par l'aboutissement difficile des démarches et procédures de maîtrise foncière des parcelles concernées, la reprise des études en 1997 prend en compte la volonté du Département de l'Instruction Publique (DIP) d'une école orientée vers de nouvelles conceptions des espaces d'enseignement, tendant au décloisonnement. La notion de réalisation par étapes est confirmée, en limitant la première étape à un demi-groupe scolaire restreint, comportant six salles d'étude.





PROJET

Avant-projet d'ensemble et première étape de réalisation.

L'avant-projet d'ensemble s'inscrit dans la géométrie ordonnatrice du futur quartier.

Le groupe scolaire est organisé le long d'un axe longitudinal, rue intérieure desservant les divers corps de bâtiments, et espace communautaire de la vie scolaire.

Cet axe est tracé dans le sens de la pente du terrain, ancré au sol en amont, côté village et entrée principale du complexe, il se dégage sur pilotis au gré de la pente, créant les pré-aux couverts.

Les corps de salles d'étude sont disposés perpendiculairement à cet axe, dans l'orientation préférentielle sud-est / nord-ouest.

L'organisation volumétrique en trois groupes de corps de bâtiments répartis le long de l'axe central correspond aux trois étapes de réalisation envisagées.

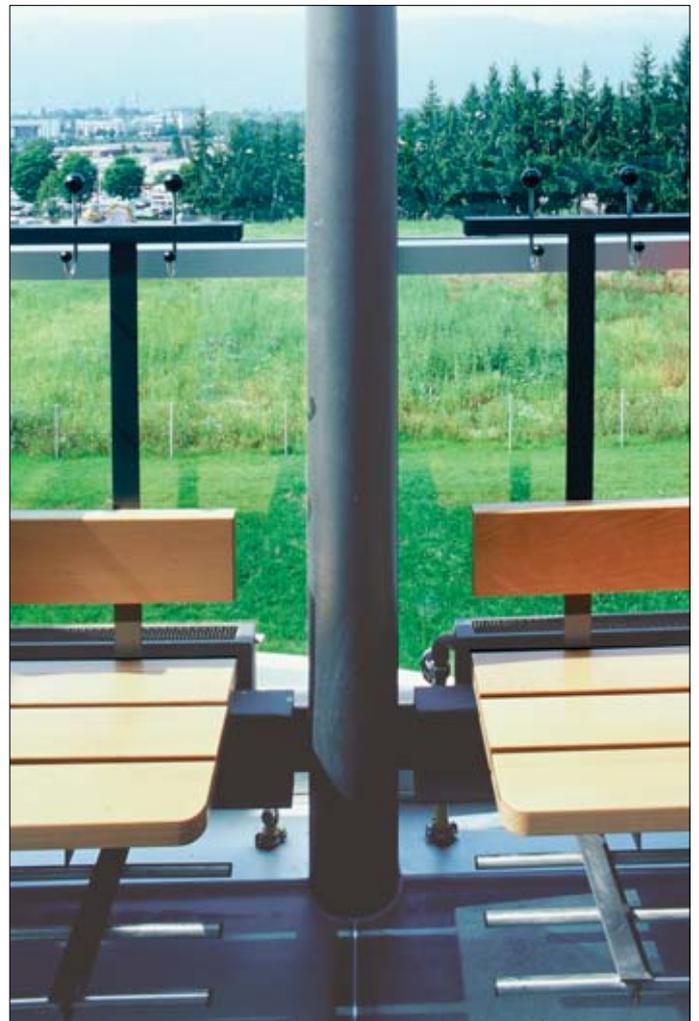
Le développement d'amont (côté village) à l'aval, s'inscrit dans l'occupation progressive et logique du site. Les étapes ultérieures se termineront, du côté de la rue Alphonse-Large, par des éléments destinés également au public, tels que salles de sports et piscine, équipements socio-éducatifs.

Le projet de la première étape comprend un programme des locaux réduit, correspondant aux besoins de base actuels. Certains locaux sont susceptibles d'être reconvertis lors de l'extension du projet, par exemple le corps de bâtiment sur pilotis, abritant le préau, pouvant devenir la conciergerie.

Cette première étape constitue la tête amont du complexe, ancrée au sol, impliquant l'incorporation des abris PC de l'ensemble et de la centrale technique, alimentée en fluides depuis la rue Virginio-Malnati, axe du Village.

Le projet fixe le parti architectural de l'ensemble, tout en assurant l'autonomie de chaque étape. Le hall central marque l'entrée du complexe et de la future rue intérieure, sur lequel sont raccordées les ailes groupant les salles d'étude et d'activités annexes, avec les locaux sanitaires et de services en interface.

Façades et coursives largement vitrées dans les orientations privilégiées, mur du hall fermé côté bise, toitures végétalisées, ainsi que diverses mesures techniques - ventilation double flux, récolte des eaux pluviales - inscrivent le projet dans une expression moderne



tenant compte de quelques critères de développement durable applicables aux bâtiments.

Les locaux situés au rez-inférieur bénéficient d'un accès sur l'extérieur - préau ouvert, activités de plein-air - dans le cadre champêtre du site. Les aménagements extérieurs tendent au respect des caractéristiques naturelles des lieux, susceptibles de participer à la sensibilisation environnementale des écoliers.

Une attention particulière a été accordée à la notion de décroïsonnement, se traduisant dans le projet par un espace d'avant classe (35 m²) donnant sur la coursive vitrée, suivi par l'espace de salle de classe proprement dit (65 m²). Une cloison coulissante équipée de vitrages avec des stores permet, au gré des besoins d'enseignement, de moduler la liaison entre ces deux espaces.

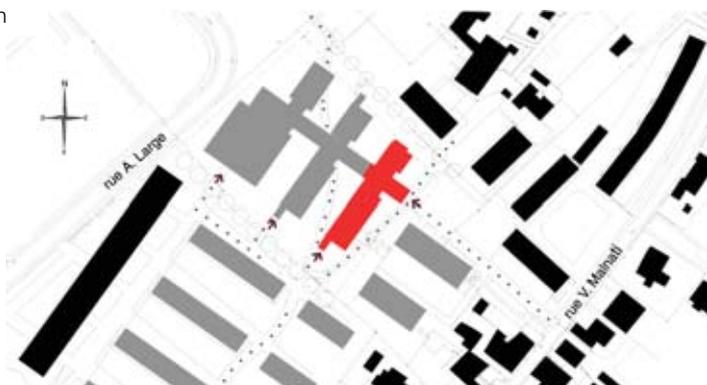
Les matériaux ont été utilisés avec leur couleur naturelle (acier, béton, bois, aluminium et verre). Le bois (hêtre), totalement absent en façade, devient graduellement plus présent à mesure que l'on pénètre dans le bâtiment, et souligne ainsi la transition extérieur / intérieur.

Les portes du grand hall reçoivent des couleurs de code (bleu = accessible élève, rouge = sécurité, jaune = service, vert = accessible accompagné).

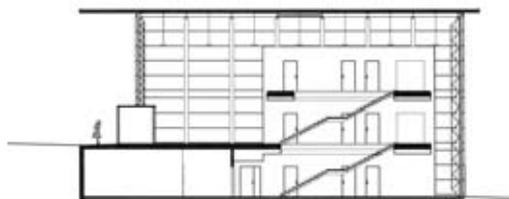
Caractéristiques générales

Volume SIA :	13'800 m ³
Surface brute de planchers :	3'170 m ²
Coût m ³ SIA :	560.-
Coût total :	7'750'000.-
Nombre de niveaux:	3

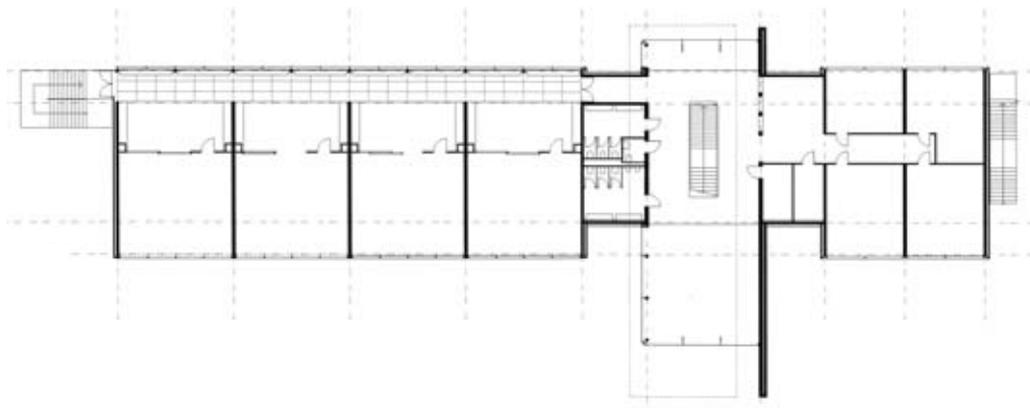
Situation



Coupe transversale



Plan du rez supérieur



Coupe longitudinale



Seo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Terrassement	PERRIN Frères SA 1233 Bernex	Sprinkler	VIANSONE SA 1217 Meyrin
Maçonnerie	ADV Constructions SA 1010 Lausanne	Plâtrerie	ENTEGRA SA 1219 Le Lignon
Echafaudages	ECHAMI Echafaudages SA 1214 Vernier	Serrurerie	MORAND R. & Fils SA 1227 Les Acacias / 1635 La Tour-de-Trême
Préfabriqués béton	PRELCO SA 1214 Vernier	Séparations WC	W. SCHNEIDER 1241 Puplinge
Construction acier	ATELIER DE CAROUGE SA 1227 Carouge	Menuiserie	NORBA Entreprises SA 1227 Les Acacias / 1610 Oron-la-Ville
Façades rideaux	HEVRON SA 2852 Courtételle	Cloisons mobiles	HÜPPE FORM SA 1018 Lausanne
Construction verre	ALPHAVERRE SA 1040 Echallens	Chapes	MULTISOL SA 1228 Plan-les-Ouates
Etanchéité	R. CORIOLANI 1217 Meyrin	Carrelages	BLATTI André 1227 Carouge
Peinture extérieure	G. SARACINO 1214 Vernier	Linoléum	REYMOND Décoration SA 1226 Thônex
Installations de chauffage	SEDELEC SA 1227 Carouge	Revêtement de sol en bois	MULTISOL SA 1228 Plan-les-Ouates
Installations électriques	CALORIE SA 1217 Meyrin	Faux-plafonds	LAMBDA SA 1950 Sion
Installations de ventilation	LUWA 1023 Crissier	Peinture intérieure	ZSCHOKKE Construction SA 1219 Aire
Installations sanitaires	TAPERNOUX SA 1233 Bernex	Nettoyages	TECHNIQUE DU NETTOYAGE SA 1201 Genève
Agencement cuisine	Y. FEDERICO 1217 Meyrin	Aménagements extérieurs	LEONELLI & Fils 1232 Confignon